

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET  
D'ÉDUCATEUR  
SPORTIF  
DU  
PREMIER  
DEGRÉ

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU PREMIER DEGRÉ

Option ..... HAND-BALL

est attribué en application de l'arrêté Ministériel du 9 avril 2001

à M. M. COMBY Thomas

Né(e) le 10 mars 1977 à CLAMART

N° 034 01 036 R É F R A I S E  
F R A N Ç A I S E  
MONTPELLIER le 9 avril 2001

Le Titulaire, Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,

  
M. RULLIER